

Après

Chers collègues,

La décision de notre syndicat de ne pas se joindre au mouvement de protestation du 21 janvier a été interprétée par certains comme un renoncement, comme si la grève constituait une fin en soi, l'alpha et l'oméga du syndicalisme.

Pour la CFTC, la grève est le moyen ultime d'expression du personnel en colère. La lutte est hautement légitime, et elle a culminé le 21 novembre dernier lorsque 40 % des douaniers ont fait grève, avec un rassemblement imposant devant Bercy auquel nous avons appelé et participé.

Mais force est de constater que l'administration fait la sourde oreille et qu'elle ne souhaite aucunement négocier le contenu du P.S.D. Celui-ci a donc été validé en l'état par les ministres.

Dès lors, que faire ? Continuer à multiplier les manifestations et mouvements de grève avec l'espoir que les ministres reviennent sur leur décision, ou bien s'asseoir à nouveau autour d'une table et voir comment rendre l'avenir moins douloureux ?

Notre rôle de syndicat responsable nous semble être de devoir désormais discuter, négocier ce qui peut l'être, pas pour accepter n'importe quoi, mais pour obtenir plus, pour défendre notre avenir et être vigilant quant à ce qui sera proposé.

Et nous serons extrêmement vigilants, car après le plan "modernisation des OP-CO" de 2009 qui promettait des passerelles entre administrations et avec la Fonction Publique territoriale, nous n'avons rien vu venir en dépit des restructurations. Il est temps que des propositions soient mises sur la table, que les restructurations s'accompagnent d'une réelle prise en compte des difficultés humaines et des souhaits des agents, de revalorisations financières, et qu'il soit mis un terme à une mobilité géographique forcée que subissent les agents comme leurs familles.

Il ne s'agit pas de « rendre les armes » ou de « baisser les bras », mais de redonner une nouvelle chance au processus de négociation, obtenir du concret, étendre les possibilités de reclassement au niveau du ministère et même au-delà, avec la garantie d'une équité de traitement et de réels débouchés.

S'il s'avérait que la Direction Générale interprète notre volonté comme autre chose qu'une opportunité de rebâtir un dialogue social, que surtout personne ne doute que notre réaction serait sans appel : nous ne serons jamais des faire-valoir !

La contestation était nécessaire. Elle ne fait pas place subitement à l'acceptation : le PSD reste un outil mortifère. Mais il nous faut avancer, et négocier, sinon l'avenir s'écrira sans nous.

Voilà le sens de notre décision.

CFTC-Douanes : sur un autre ton.